

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30/09/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	22	29

Vote
<b>UNANIMITE</b>
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
PREFECTURE DE LA SARTHE  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

L'an 2025, le 30 septembre 2025 à 20h30, le Conseil Communautaire du Sud-Est Manceau s'est réuni à la Salle du Conseil Communautaire, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROUANET Nicolas, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 24/09/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes le 24/09/2025.

**Présents** : M. ROUANET Nicolas, Président, Mmes CORMIER Véronique, LALANNE Géraldine, LEBEAU Sonia, MIRGAINÉ Christine, PAQUIER Monique, PASTEAU Dominique, PREZELIN Séverine, SIMON Claudette, TURBAN Jacqueline.

MM : BACHELIER Jean-Christophe, COME Laurent, DE SAINT RIQUIER Arnaud, FOUCHARD Stéphane, FOURMY Guy, GRAFFIN Serge, HERRAUX Denis, HERVE Yves-Marie, HUMEAU Michel, HUREAU Laurent, LEPETIT Jean-Pierre, TAUPIN Laurent.

**Excusés ayant donné procuration** : Mme BERTHE Isabelle donne pouvoir à M. FOUCHARD Stéphane, Mme CHAUVEAU Cécile donne pouvoir à M. HUREAU Laurent, Mme MASSE Karine donne pouvoir à Mme PAQUIER Monique, Mme MORGANT Nathalie donne pouvoir à Mme MIRGAINÉ Christine, Mme RENAUT Martine donne pouvoir à M. HERVE Yves-Maire. M. BRIONNE Alain donne pouvoir à M. TAUPIN Laurent, M. CHAUVEAU Pascal donne pouvoir à M. LEPETIT Jean-Pierre

**Absentes** : Mme HATTON Anita, Mme TRAHARD Véronique

**A été nommé secrétaire** : M. LEPETIT Jean-Pierre

### **DEL2025-078 – Avenants aux marchés de travaux relatifs à la construction de la structure Petite Enfance communautaire « Les P'tits Clowns » à Changé**

*Rapporteur : M. LEPETIT Jean-Pierre*

Les opérations de réception des travaux de construction de la structure Petite enfance communautaire « Les P'tits Clowns » ont eu lieu et la structure a ouvert au public fin août. La fin du chantier a nécessité des adaptations ou travaux supplémentaires à ceux prévus initialement au sein du marché initial ou des avenants successifs.

Les caractéristiques de ces nouveaux avenants proposés sont les suivantes :

Lot	Titulaire	Montant initial (H.T.) du lot	Numéro de l'avenant	Objet de l'avenant	Montant (H.T.) de l'avenant	Montant (H.T.) du lot après avenant
1 – V.R.D – Aménagements extérieurs	EIFFAGE	130 042.42 € (Après avenants 1, 2 et 3)	4	Modification de la hauteur du portillon  Surprofondeur de la purge de la prêle (plante invasive)	<b>8 566.36 €</b>	138 608.78 €
9 – Carrelage – sols souples – Faïence	MAGHALAES	54 568.92 €	1	Reprise de faïence suite modification hauteur WC enfants	<b>1 296.60 €</b>	55 865.52
14 – Chauffage – ventilation – plomberie sanitaires	ANVOLIA	176 838.77 € (Après avenants 1 et 2)	3	Modification des WC enfants	<b>4 725.72 €</b>	181 564.49 €
<b>Montant total avenants</b>					<b>14 588.68 €</b>	

L'ensemble de ces avenants porterait le montant total des marchés de travaux à 1 588 946.57 € H.T., soit une augmentation globale d'environ 2.6 % par rapport au montant initial.

L'assemblée est invitée à approuver ces avenants.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

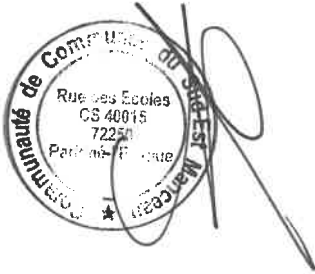
- **APPROUVE** l'avenant n°4 avec la société EIFFAGE au titre du lot n°1 – V.R.D., aménagements extérieurs, pour un montant de 8 566.36 € H.T.
- **APPROUVE** l'avenant n°1 avec la société MAGHALAES au titre du lot n°9 – Carrelage, sols souples, faïence, pour un montant de 1 296.60 € H.T.
- **APPROUVE** l'avenant n°3 avec la société ANVOLIA au titre du lot n°14 – Chauffage, ventilation, plomberie et sanitaires, pour un montant de 4 725.72 € H.T.
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble de ces avenants ainsi que tout document nécessaire à leur exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :  
A Parigné-l'Evêque, le 30/09/2025

Le Président,  
M. Nicolas ROUANET

Le secrétaire de séance,  
M. Jean-Pierre LEPETIT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200421-20250930-DEL2025-078-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025